

**DPC - Développement Professionnel Continu : Inscription programme Eté 2019**  
 Pour vous inscrire à une session de DPC, vous devez faire une **double inscription** :  
 - par **courrier postal dès maintenant** (en envoyant la présente fiche d'inscription + 1 chèque de caution de 420€ à l'ordre de l'AEPVLC + 1 feuille de soins),  
 - **en ligne : sur le site [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr) mais nous nous chargerons de vous pré-inscrire grâce à votre numéro Adéli sur le site de l'ANDPC.**

Je soussigné(e).....  
 Orthophoniste, Date de naissance (OBLIGATOIRE).....  
 Adresse professionnelle complète.....  
 Numéro de téléphone (obligatoire) .....  
 Numéro de Portable.....  
 e-mail : .....  
 Numéro ADELI.....

déclare vouloir m'inscrire dans le cadre du DPC / FIF-PL / Autofinancement (rayez les mentions inutiles) :

Cocher  
 votre  
 choix :

Module n°25 : **Orthophonie pédiatrique et psychométrie.**  
 Lundi 1<sup>er</sup> Juillet de 9h à 17h30 et Mardi 02 Juillet 2019 de 9h à 17h30  
 Formateur : Laurent LESECQ, Orthophoniste. (Réf. de l'action DPC : 18171900025 - Session 1)

Choix du  
 module 25

Module n°11 : **Protocoles de rééducation de la lecture.**  
 Lundi 1<sup>er</sup> Juillet de 9h à 17h30 et Mardi 02 Juillet 2019 de 9h à 17h30 **NOUVEAU THEME**  
 Formateur : Gilles LELOUP, Orthophoniste. (Réf. de l'action DPC : 18171900011 - Session 2)

Choix du  
 module 11 :

Module n°27 : **Neuropsychologie du langage et de la communication : formation au diagnostic aphasique.**  
 Lundi 1<sup>er</sup> Juillet de 9h à 17h30 et Mardi 02 Juillet 2019 de 9h à 17h30  
 Formateur : Sophie CHOMEL, Orthophoniste et Neuropsychologue. (Réf. de l'action DPC : 18171900027 - Session 1)

Choix du  
 module 27 :

Module n°28 : **Le bilan de la voix dans la pratique orthophonique.**  
 Lundi 1<sup>er</sup> Juillet de 9h à 17h30 et Mardi 02 Juillet 2019 de 9h à 17h30  
 Formateur : Benoît AMY DE LA BRETEQUE, Phoniatre. (Réf. de l'action DPC : 18171900028 - Session 1)

Choix du  
 module 28 :

Module n°29 : **Le bredouillage, savoir l'identifier pour pouvoir le soigner.**  
 Lundi 1<sup>er</sup> Juillet de 9h à 17h30 et Mardi 02 Juillet 2019 de 9h à 17h30  
 Formateur : Véronique AUMONT BOUCAND, Orthophoniste. (Réf. de l'action DPC : 18171900029 - Session 1)

Choix du  
 module 29 :

**Cette fiche d'inscription vous permet de bloquer une place pour le stage de votre choix.**

Les enveloppes DPC et FIF-PL pour l'année 2019 sont les mêmes que pour les années précédentes à savoir :

- > pour l'ANDPC un forfait de 851,90 € par orthophoniste, qui se décompose de la manière suivante :  
 431,90 € pour vous, au titre de dédommagement pour la perte d'exploitation des 2 jours hors de votre cabinet,  
 et 420€ pour l'ODPC (l'organisme de formation) que vous choisirez. Pour rappel, vous ne pouvez/devez vous inscrire qu'à un seul module par an sur le site [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr). (Référence de l'organisme AEPVLC : 1817).

Nous nous chargerons de vous pré-inscrire grâce à votre numéro Adéli sur le site de l'ANDPC, [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr)

- > pour le FIF-PL, un remboursement de 150 euros par jour de stage (soit 300€ de remboursement sur les 420€ facturés par l'AEPVLC) avec 6 jours par an, somme limitée à 900 euros par an et par professionnel.

Toutes nos formations sont agréées par le FIF-PL pour 2019.

Merci d'envoyer 1 chèque de 420€ à l'ordre de l'AEPVLC pour valider votre présence lors du module de votre choix :

- Soit votre session est validée en DPC, alors nous vous rendrons votre chèque de caution à la fin de votre stage.
- Soit vous voulez que votre stage soit pris en charge par le FIF-PL ou si vous l'autofinancez, alors nous encaisserons votre chèque le lendemain de la fin du stage.

**Je m'engage à suivre l'intégralité des 2 jours de stage au NOVOTEL -18/20 Rue Emile BAUDOT - 91120 -Palaiseau.**

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_ Signature *faire précéder la signature de la mention «lu et approuvé».*